

Zeitschrift: Bulletin CILA : organe de la Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Herausgeber: Commission interuniversitaire suisse de linguistique appliquée

Band: - (1989)

Heft: 50: Actes des Journées suisses de linguistique appliquée I

Artikel: Mise en perspective psycholinguistique de mais

Autor: Badaf, Gilbert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-977968>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mise en perspective psycholinguistique de mais¹

1) Introduction

Dans l'intention d'étudier l'acquisition par l'enfant des inférences langagières induites par MAIS, j'ai mené une étude qui m'a conduit à réfléchir sur une partie du fonctionnement de ce morphème. Une expérimentation devant répondre à certaines questions a été également construite. Dans cette perspective, l'objet de ma présentation sera double:

- communiquer quelques réflexions faites par un psycholinguiste sur un fait de langue: le morphème MAIS
- présenter une expérimentation liée à ces réflexions ainsi que quelques-uns des résultats obtenus.

Pour mener à bien cette présentation, je procéderai comme suit: dans un premier temps j'examinerai quelques-unes des inférences que je suppose induites par des énoncés du type A MAIS B; ensuite, je présenterai une situation expérimentale dont le but est de mettre en évidence le comportement inférentiel d'un groupe de cent enfants de 4 à 10 ans face à ce type d'énoncés. Cette situation expérimentale fait partie d'une recherche en psycholinguistique expérimentale sur le développement des inférences langagières à partir d'énoncés comportant un MAIS (Gilbert BADAFF, 1987, 311-318 et 1989). Les inférences langagières seront considérées dans le cadre de ce travail comme des opérations que les sujets parlants sont à même d'effectuer à partir de certaines unités langagières; elles peuvent être indiquées par certains morphèmes, par exemple MAIS, ou tournures syntaxiques comme la forme passive.

2) Description de certaines inférences langagières à partir de A MAIS B

Le premier aspect de ces inférences est lié à ce que Jean PIAGET appelle, à la suite de Charles BAILLY, «le sentiment de discordance» exprimé par l'emploi de MAIS chez les enfants. Pour PIAGET, la discordance est «une complication de la notion de causalité: c'est la notion d'une exception à introduire dans les liaisons causales ou logiques» (1925, p. 48). Bien que

¹ Ce travail fait partie d'une recherche menée en psycholinguistique expérimentale développementale sur une population de 100 enfants de 4 à 9 ans fréquentant l'Ecole Publique Genevoise.

Robin LAKOFF (1971, p. 133) n'ait pas basé son étude sur le langage enfantin nous trouvons le terme de «denial of expectation» qui recouvre un aspect similaire des inférences à partir de MAIS. Dans l'exemple *John est grand mais il n'est pas bon au basketball* «ce qui est présupposé c'est la connection faite par le locuteur, ou le monde en général, entre être grand et être bon au basketball»; on peut parler ici de sentiment de discordance entre une cause et un effet.

A partir de l'idée de discordance telle qu'elle est exposée plus haut, j'ai cherché à me représenter les inférences langagières induites par la présence de MAIS sous l'angle des mécanismes impliqués lors de l'emploi de MAIS entre deux propositions – ou segments – A et B.

Pour illustrer ce qui va suivre, je choisirai l'énoncé:

(1) Robert est fondé de pouvoir mais il roule à vélo. L'inférence que l'on peut en tirer est qu'il existe quelqu'un qui pense que généralement les fondés de pouvoir ne roulent pas à vélo, ce que nous pourrions formaliser comme: «Si a alors il est probable que non b.»

a étant: être fondé de pouvoir et b: ne pas rouler à vélo.

Cependant, certaines ambiguïtes demeurent:

- La première c'est que la personne à laquelle on attribue la croyance que les fondés de pouvoir ne roulent pas à vélo n'est pas désignée; est-ce l'énonciateur ou l'allocutaire? De plus on ne sait pas si celui qui énonce A MAIS B partage lui-même la croyance qui est présupposée par l'inférence. Ce qui par contre est plus clair, c'est que la vérité de «si a alors il est probable que non b» n'est pas remise en cause, car elle sert de charpente à l'énonciation de A MAIS B; en effet, si l'on n'en admet pas la vérité, même provisoire, cette énonciation devient improbable.
- La deuxième ambiguïté réside dans le résultat de l'inférence «si a alors il est hautement probable que non b»: est-ce que les fondés de pouvoir sont reconnus par le fait qu'ils utilisent un véhicule particulier, par exemple une VW Golf GTI? Et la discordance dans (1) vient de ce que Robert ne roule pas en Golf GTI. Dans ce cas (1) aurait été peut-être précédé par:

(2) Généralement les fondés de pouvoir roulent en Golf GTI.

On pourrait également supposer que les fondés de pouvoir ne roulent PAS à vélo et que l'on s'attend à les voir sur tous les autres véhicules possibles – sauf les vélos. Et dans ce cas (1) aurait peut-être été précédé par:

(3) Les fondés de pouvoir ne roulent pas à vélo.

En d'autres termes, il n'est pas possible à l'intérieur de l'énoncé de déterminer si la négation porte sur un élément – le vélo par exemple – ou sur toute une sous-classe – tous les véhicules sauf la GOLF GTI par exemple.

L'autre aspect des inférences que MAIS autorise et qui a fait l'objet de notre expérimentation est ce que nous pourrions appeler *le caractère rétroactif* de MAIS. Pour cela il faut se référer à une propriété à la fois syntaxique et sémantique de MAIS qui est que la succession «MAIS + B» peut venir se greffer sur n'importe quel énoncé qui pourrait être suffisant même sans «MAIS B». Si nous avons une proposition A, l'adjonction de «MAIS B» n'en modifie pas radicalement la signification. Par contre, elle en appuie certains traits jusqu'à les rendre pertinents pour la compréhension de «A MAIS B». C'est ce qui constitue le caractère rétroactif de l'emploi de MAIS. Par exemple, si j'énonce:

(4) «Je me suis acheté une nouvelle voiture»
énoncé qui peut être suffisant, et que j'y adjoins

(5) «mais elle ne va pas assez vite»
on peut assez facilement inférer quel genre de chauffard je suis. Si maintenant j'ajoute à (4)

(6) «mais je n'arrive toujours pas à y mettre mon piano»
on peut inférer que cette fois c'est l'espace intérieur qui m'a préoccupé lors de cet achat. Les deux aspects, «vitesse» et «espace intérieur», font partie du référent «achat d'une voiture» et ce n'est que le poids qu'on leur donne qui est variable selon le segment B. En compréhension le segment B permet de déterminer ce qui sera pris surtout en compte par l'énonciateur de «A MAIS B» – vitesse ou espace intérieur dans les exemples (3) et (4).

3) *Expérimentation*

Pour avoir des données sur l'acquisition de ces aspects des inférences – discordance entre A et B; caractère rétroactif de MAIS – j'ai construit la situation expérimentale qui suit.

Je commence par raconter au sujet une petite histoire: «Il y a un monsieur qui cherche des boîtes pour sa cuisine; il demande à son fils d'aller regarder au magasin qui est en bas de chez eux comment sont les boîtes pour savoir s'il doit aller les acheter ou non.» Le fils descend au magasin, regarde les boîtes. Quand il revient, il dit à son papa:

«Papa il y a des boîtes au magasin mais elles sont noires»

Nous posons ensuite au sujet les questions:

- Tu crois que le papa va aller acheter les boîtes qui sont au magasin? Ceci pour observer les inférences sur les intentions d'achat que nos sujets attribuent au père.

- Pourquoi tu penses qu'il va les acheter (ou ne pas les acheter)? Nous leur demandons ici une justification de leur inférence sur les intentions d'achat.
- Comment tu crois qu'elles sont les boîtes que cherche le papa? Ceci pour savoir s'ils prennent en compte le MAIS et s'ils sont capables d'effectuer l'inférence que le père cherche des boîtes non B c'est-à-dire «non noires».

Si l'enfant comprend le MAIS il sera capable de déterminer que c'est de la couleur que l'on parle – caractère rétroactif de MAIS – et que «noir» n'est pas une couleur adéquate à l'attente du père – sentiment de discordance -. Le résultat de l'inférence ne permet pas au sujet de déterminer avec précision l'attente du père; la seule information disponible c'est que le fils croit que «noir» n'est pas une couleur adéquate. Nous avons fait passer cette expérimentation à une centaine d'enfants entre 4 et 10 ans dans les écoles publiques genevoises.

4) Développement des inférences chez l'enfant

Les réponses que nous avons recueillies nous ont permis de déterminer un ensemble de conduites qui vont de l'absence de prise en compte de MAIS à une bonne compréhension des inférences possibles. Sans entrer dans trop de détails nous pourrions les résumer de la façon suivante:

A un premier niveau nous avons comme réponses à la question sur les intentions d'achat du père des OUI que les enfant justifient en disant que ce sont ces boîtes que le père veut. Nous ne trouvons pas dans ces réponses l'expression du sentiment de discordance qu'induit le MAIS. Les réponses qui correspondent à ce niveau d'inférence à la question sur les caractéristiques sont celles dans lesquelles l'enfant répond que le père cherche des boîtes NOIRES. En cela il reprend le seul qualificatif énoncé par l'expérimentateur. Les règles de traitement du référé que la présence de MAIS indique ne sont, ici, pas prises en compte. L'enfant se contente de traiter les significations des segments A et B sans tenir compte du MAIS placé entre ceux-ci.

A un deuxième niveau, nos sujets répondent que le père ne va pas acheter ces boîtes mais ils donnent des réponses comme «c'est parce qu'il n'a pas assez d'argent», c'est-à-dire en se basant sur des inférences que l'énoncé «papa il y a des boîtes au magasin mais elles sont noires» ne permet pas. A la question sur les caractéristiques des boîtes que recherche le père les réponses des enfants peuvent sortir du référentiel couleur: ils disent par exemple que le père cherche des boîtes en métal. En répondant ainsi ils ne tiennent pas compte du MAIS et se basent surtout sur leurs connais-

sances des boîtes de cuisine. Par contre le sentiment de discordance apparaît à travers l'idée qu'il faudrait d'autres boîtes au père.

A un troisième niveau, nous avons dans les réponses de nos sujets des couleurs autres que noire qui sont nommées. Seulement ce n'est pas que le noir qui est exclu dans ces réponses: par exemple, le vert peut être accepté et le rouge refusé. Les sujets qui répondent de cette manière étendent le caractère d'exclusion lié aux inférences à partir de MAIS à d'autres couleurs que le noir. Les sujets répondent clairement que le père ne va pas acheter les boîtes. Ici la discordance est radicalisée par nos sujets. Cette conduite pourrait être rapprochée de ce qui a été discuté plus haut sur la portée de la négation: la couleur noire a été comprise par l'enfant comme faisant partie d'un ensemble de couleurs refusées par le père car il n'en désirait qu'une.

Enfin au niveau le plus élevé des inférences qu'effectuent nos sujets à partir de l'énoncé initial nous avons les réponses NON avec comme argumentation que ce ne sont pas ces boîtes qu'il veut à cause de leur couleur noire. Une variante intéressante sont les réponses des sujets qui disent que le père va acheter ces boîtes si il en a vraiment besoin. En cela l'aspect inadéquat de ces boîtes est évoqué, cependant l'incertitude qui demeure sur l'achat est également pris en compte.

A ce stade les réponses sur les caractéristiques des boîtes sont:

- soit une couleur que le sujet nomme et qui est différente de noir. A ces réponses les sujets associent une remarque comme «par exemple» qui indique que la couleur qu'ils nomment n'est pas la seule possible;
- soit une réponse du type «pas noires» ou d'une autre couleur c'est-à-dire qui désigne la classe complémentaire à noir.

5) Conclusions

En guise de conclusions, je rappellerai les points suivants:

- MAIS est un morphème exprimant une discordance entre le sens d'une proposition A et celui d'une proposition B. Cette discordance pourrait être exprimée par:
Si A, il est probable que non B.
- Cependant la négation dans B ne permet pas de savoir sur quoi elle porte: sur un élément d'une classe ou sur une sous-classe.
- Le caractère rétroactif de MAIS permet à partir de B de déterminer quels sont les traits de significations dans A qui ont été mis en évidence lors de l'énonciation de A MAIS B.

Il est possible de se représenter à travers les résultats exposés ci-dessus l'évolution des inférences langagières induites par MAIS de la façon suivante:

- 1) Absence de prise en compte de MAIS: réponses sur les référés des segments A et B
- 2) Le sujet ne détermine pas par le caractère rétroactif de MAIS le référentiel de l'inférence; par contre il exprime un début du sentiment de discordance.
- (3) La discordance apparaît clairement mais le sujet l'étend à d'autres couleurs que le noir.
- (4) Réponses basées sur le MAIS.

Un des intérêts de ces résultats réside dans le fait que ce que nous voyons se développer, ce sont les opérations sur le référé – couleur des boîtes – et donc les capacités inférentielles de nos sujets.

Université de Genève
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education
CH-1211 Genève 4

GILBERT BADAUF

Liste des ouvrages cités

- BADAUF, G. (1987): «Quelques éléments pour une discussion autour et à propos de mais.» In: *Communication & Cognition*, Vol. 20, n° 4, p. 311-318.
- BADAUF, G. (1989): «Psycholinguistique de mais.» In: *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*. 14.3-4 p. 27-37.
- LAKOFF, Robin (1971): «If's And's and But's About Conjonction.» In: FILLMORE, C.; LANGENDOEN, D.-T.: *Studies in -J & Semantics*, New York. 115 Eds Holt, Rinehart & Winston.
- PIAGET, J. (1925): *Le jugement et le raisonnement chez l'enfant*. Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 204 p., ISBN 2-42-00065-9.